



Affaire suivie par :

Sandra Zerbib
Directrice du Pôle Aménagement Urbain et
Cadre de Vie
sandra.zerbib@bourg-la-reine.fr
01 79 71 43 00

Monsieur CARL SEGAUD
Président Vallée Sud-Grand Paris
28 rue de la Redoute
92260 Fontenay-aux-Roses

Bourg-la-Reine, le 27 juillet 2026

LR/AR n° : 880000 57 39222 09

Objet : Opposition au transfert automatique des pouvoirs de police en matière de circulation, de stationnement et de publicité

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 15 juillet 2026 relatif au transfert des pouvoirs de police spéciale.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-9-2 du Code général des collectivités territoriales, je vous informe par la présente de mon opposition au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale en matière de circulation et de stationnement ainsi qu'à celui des pouvoirs de police de la publicité.

Cette opposition concerne également la délivrance des autorisations de stationnement sur la voie publique aux exploitants de taxis.

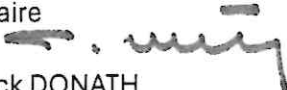
Je souhaite en effet conserver l'exercice de ces compétences au niveau communal, afin de garantir une gestion de proximité adaptée aux spécificités locales du territoire communal.

La présente décision sera publiée et transmise au contrôle de légalité, conformément aux dispositions en vigueur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire


Patrick DONATH